

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

n° de tiers
 n° de dossier
 saisi le

DUMANDA D'ALLUCAZIONE DI TRASPORTU SCULARE DEMANDE D'ALLOCATION DE TRANSPORT SCOLAIRE

ANNATA SCULARE - ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021



RINSIGNAMENTI IN QUANTU À U SCULARU - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE	RINSIGNAMENTI IN QUANTU À U RIPRISINTANTE LEGALE - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE REPRÉSENTANT LÉGAL
Casata / Nom :	Casata / Nom :
Nome / Prénom :	Nome / Prénom :
Natu(a) / Date de naissance :	Email :
Stabilimentu / Établissement fréquenté :	Indirizzu / Adresse complète :
Classa / Classe suivie :
Km ALLER entre domicile et établissement :
Km ALLER entre domicile et point d'arrêt du car :	Telefunu / Téléphone :

CERTIFICATU DI SCULARITÀ / CERTIFICAT DE LA SCOLARITÉ

(à compléter par le chef d'établissement)

Je certifie que l'élève dénommé ci-dessus est actuellement scolarisé dans mon établissement en qualité de :

externe demi-pensionnaire interne

Scolarità / Scolarité suivie :

SIGNATURE ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

La présente demande dûment remplie, accompagnée :

- d'un justificatif de domicile (photocopie facture EDF ou Télécom),
- d'une attestation de la mairie de résidence mentionnant la distance entre le domicile et l'établissement d'accueil,
- de deux RIB originaux (relevés d'identité bancaire), compte sur lequel sera versée l'indemnité,
- de la photocopie de la carte d'identité du titulaire du RIB,
- de la dérogation justifiant d'une inscription hors établissement de secteur (si nécessaire).

Je soussigné(e)
 certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.
Signature obligatoire

NB : cette allocation est destinée à compenser les frais de transport dont s'acquittent les familles dans le cadre du transport de leur(s) enfant(s) vers leur établissement scolaire d'accueil en l'absence d'un service de transport existant (lignes régulières, scolaires ou ferroviaires). Une seule allocation est versée par famille. Se référer au règlement territorial des transports scolaires consultable sur www.isula.corsica pour plus de détails.

LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER DE DEMANDE EST FIXÉE AU 30 OCTOBRE 2020

(le calcul des droits est effectué à partir de la date de dépôt du dossier complet, aucune rétroactivité ne sera accordée).

Le formulaire doit être adressé par courrier à :

Collectivité de Corse - Services des transports routiers

Cismonte : Rond-point du Maréchal Leclerc - 20 405 Bastia cedex 9 / Pumonti : Cours Napoléon - BP 414 - 20 183 Ajaccio

Contact Haute-Corse
 04 95 34 81 62 / 04 95 34 81 65
transports.scolaires@isula.corsica

Contact Corse-du-Sud
 04 95 29 80 58 / 04 95 29 14 54
transports.scolaires@isula.corsica